



## SOMMAIRE

➤ Communiqué	2
➤ Les chiffres clés	3
➤ L'exploitation du site	3
➤ La sécurité et l'environnement	4
➤ La communication au plus près des habitants	4
➤ Discours inaugural du Président du Smédar	5
➤ Annexes (plan et carte)	8

---

### Contacts Presse :

**Armelle SICOT – Directrice Communication**  
06 03 95 32 86 / 02 32 10 43 87  
armelle.sicot@smedar.fr

**Laurent SCOT - Chargé de Communication**  
06 22 11 11 05 / 02 32 10 43 74  
laurent.scot@smedar.fr



# Communiqué de presse

Rouxmesnil-Bouteilles, le 27 mai 2021

## Environnement

### Un nouveau quai de transfert des déchets à Rouxmesnil-Bouteilles

Le SMÉDAR a investi dans la construction d'un quai de transfert pour les déchets ménagers collectés par la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime. Le syndicat mixte a fait l'acquisition auprès de la CCI Seine-Mer-Normandie, d'une parcelle d'environ 1,4 ha pour l'implantation de ce nouveau site de traitement situé sur la zone industrielle Louis Delaporte.

Soumis à la réglementation concernant les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) cet équipement répond aux objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers.

#### Optimiser le transport des déchets

Un quai de transfert permet de regrouper un grand nombre de déchets collectés, qui sont ensuite acheminés par semi-remorques vers l'Ecopôle VESTA du SMÉDAR (Grand-Quevilly), mis à part les déchets verts qui eux iront vers une plateforme de compostage privée et les gravats qui seront traités par une entreprise spécialisée. Les quais de transfert permettent de limiter les rotations et les émissions de CO<sub>2</sub>. Le Smédar en possède d'ores et déjà quatre, celui de Rouxmesnil-Bouteilles sera le cinquième.

#### Un quai dit « multimatériaux »

Le site va accueillir les déchets ménagers résiduels (ordures ménagères incinérables), les déchets ménagers recyclables, les encombrants, les déchets verts et les gravats. Au total, ce sont 31 000 tonnes de déchets qui pourront être réceptionnées par an, tous flux confondus. Le quai est composé d'un bâtiment principal d'une surface de 1 750 m<sup>2</sup>, dans lequel sont aménagées différentes cases qui accueillent les déchets multimatériaux. Sur le site, ont également été construits un local pour les assistants de communication et les agents d'exploitation, une zone de stockage de caissons, un pont bascule à l'entrée du site, un local pour les ripeurs et enfin une station de lavage.

#### Valoriser les déchets

La mission du SMÉDAR est de donner de la valeur ajoutée aux déchets ménagers collectés par ses adhérents, dont Dieppe Maritime. L'environnement est au cœur des préoccupations de son Président Stéphane BARRÉ et de ses collègues élus. Grâce à des équipements performants et certifiés ISO 14 001, les déchets s'offrent une seconde vie : électricité, chauffage, emballages et produits recyclés ou encore compost. Le taux de valorisation des déchets atteint 94 % sur l'ensemble du périmètre du SMÉDAR (voir carte en annexe).

*Le SMÉDAR est le syndicat responsable de la valorisation des déchets produits par les 608 000 habitants de l'arrondissement de Rouen et de la ville de Dieppe (160 communes). Il exploite un centre de tri pour les recyclables, une usine de valorisation énergétique pour les incinérables, une unité de traitement des encombrants et des plateformes de compostage pour les déchets verts.*

---

#### Contacts Presse :

**Armelle SICOT – Directrice Communication**  
06 03 95 32 86 / 02 32 10 43 87  
armelle.sicot@smedar.fr

**Laurent SCOT - Chargé de Communication**  
06 22 11 11 05 / 02 32 10 43 74  
laurent.scot@smedar.fr

## Les Chiffres Clés

**31 000** tonnes : capacité de stockage sur le quai de transfert de Rouxmesnil-Bouteilles

**8** : nombre d'agents du Smédar affectés sur le site (4 pour l'exploitation et 4 pour la communication)

**1 750** m<sup>2</sup> : superficie du bâtiment exploitation

**220** : c'est le nombre de camions de collecte qui arriveront chaque semaine sur le site

**465,11** kg/an/habitant : quantité moyenne de déchets ménagers produits par les Dieppois, dont 79,57 kg de déchets recyclables triés par habitant.

**4 500** k€ : budget investi par le Smédar pour la construction du nouveau quai de transfert

## L'exploitation du site

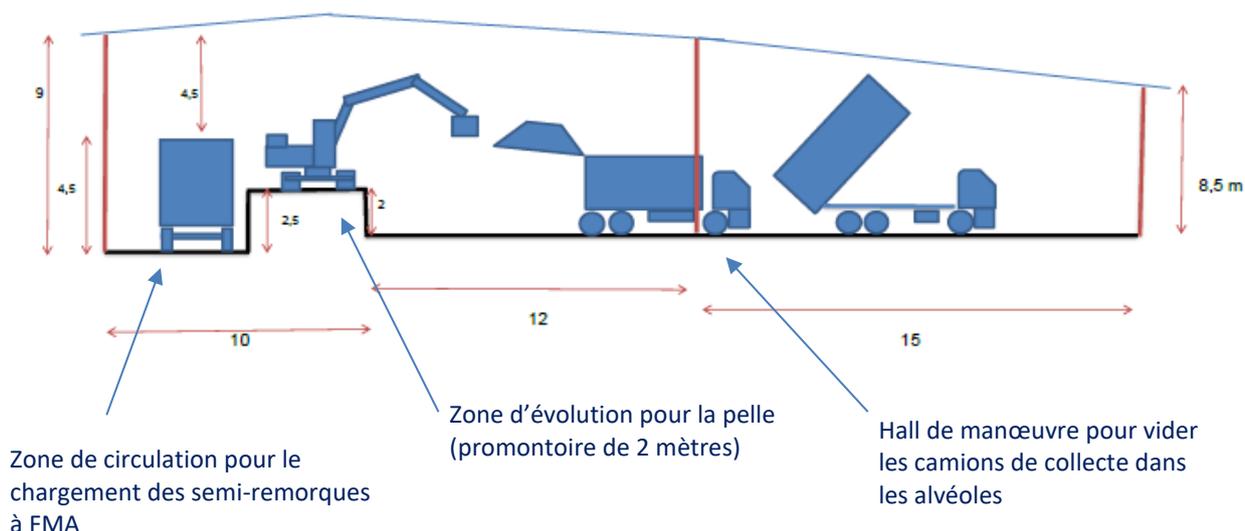
**Seuls les collecteurs ont accès à ce site. Il n'est pas ouvert aux habitants.**

En revanche, les horaires d'ouverture pour accueillir les déchets issus des collectes en « porte à porte », ou en provenance des déchetteries, sont larges. Quatre agents d'exploitation se relaieront pour assurer une continuité du service public :

- ✓ Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- ✓ Le samedi de 7h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Le dimanche de 8h à 11h

### Fonctionnement du quai :

1. Les camions de collecte sont tout d'abord pesés à l'aide d'un pont bascule.
2. Seul le chauffeur est autorisé à pénétrer ensuite dans le bâtiment, les ripeurs ont à leur disposition un local d'attente avec sanitaires.
3. Accès du camion dans le hall de déchargement. L'ouverture des portes est automatique.
4. Vidage dans l'une des cases, en fonction du matériau.
5. A l'aide d'une pelle hydraulique, l'agent d'exploitation charge le camion semi-remorque situé dans la zone FMA (Fonds Mouvant Alternatif).
6. Une fois plein, le semi-remorque FMA est pesé puis part en direction des sites de traitement.
7. Les gravats et le verre seront déchargés dans des alvéoles dédiées situées à l'extérieur du bâtiment.



## La sécurité et environnement

---

Engagé dans une politique sécurité-environnement depuis de nombreuses années, le SMÉDAR a l'ambition de proposer le quai de transfert à la certification ISO 14001, comme c'est déjà le cas pour son écopôle VESTA et sa plateforme de compostage située à Saint-Jean-du-Cardonnay.

Les études menées lors de l'élaboration du projet ont montré que le site aurait un faible impact sur les nuisances olfactives, acoustiques et sur les rejets dans l'air. D'autre part, une zone humide de 1 300m<sup>2</sup>, située dans la partie sud-ouest du site, a été restaurée et sera protégée.

Afin d'améliorer les fonctionnalités écologiques sur le site, des haies arbustives ont été créées sur les espaces verts du quai. Ces haies permettent de constituer un écran visuel et d'assurer le maintien de la biodiversité, tout comme la pose de gabions qui favorisent la colonisation. Une clôture à grosses mailles permet la libre circulation de la faune.

### Autres dispositions environnementales :

- ✓ Récupération des eaux de toiture utilisées pour l'entretien du site et l'aire de lavage.
- ✓ Gestion des eaux pluviales et traitement des hydrocarbures.
- ✓ Mise en place d'une borne de chargement des véhicules électriques.
- ✓ Limitation des envols de déchets et des odeurs via le recours à un bâtiment clos, avec fermeture automatique des portes pour limiter la prolifération de nuisibles.
- ✓ Eclairage LED piloté par une horloge crépusculaire.

### Mesures de sécurité

- ✓ Vidéoprotection mise en place sur les bâtiments, les mâts d'éclairage ou des supports spécifiques.
- ✓ L'ensemble du périmètre est bordé d'une clôture de 2 mètres de hauteur.
- ✓ Dispositif de lutte contre l'incendie (poteau ajouté au sein de la zone d'exploitation en plus de celui existant à 200 m de l'entrée du site, extincteurs disposés dans les bâtiments).

## La communication au plus près des habitants

---



Une équipe de quatre assistants de communication de proximité va intégrer le site.

Comme leurs homologues rouennais basés au siège du SMÉDAR, ils sont chargés de mener des actions de sensibilisation auprès de la population.

Ils interviennent principalement sur le secteur Nord du périmètre du Smédar et sont déjà bien connus des établissements scolaires de Dieppe grâce aux nombreuses animations réalisées en classe.

Véritables relais d'information proches des habitants, ils sont présents lors des grands événements et aux côtés des associations. Ils mènent également des opérations de sensibilisation en « porte à porte ».

# Le discours inaugural du Président

---

**Stéphane BARRÉ**

*Président du Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets  
de l'Arrondissement de Rouen*

---

- Monsieur le Maire de Rouxmesnil-Bouteilles, merci d'accueillir le Smédar sur votre commune,
- Monsieur le Maire de Dieppe, merci de nous faire confiance en faisant appel au Smédar pour le traitement des déchets de vos administrés,
- Monsieur le Président de l'Agglomération Dieppoise, merci d'avoir choisi le Smédar comme partenaire pour le traitement d'environ 19.600 tonnes par an, tous déchets confondus,
- Mesdames, Messieurs, les élus (député, CR, CD)
- Mesdames, Messieurs, les vice-Présidents, élus et techniciens du Smédar,
- Mesdames, Messieurs,
- Chers amis,

Tout d'abord je tenais à vous remercier, toutes et tous, pour votre présence à nos côtés.

Nous venons de visiter le tout nouveau quai de transfert des déchets très attendu, je le sais, par les élus et les habitants de Dieppe et de son agglomération.

Ce quai est dimensionné pour 31.000 tonnes par an de déchets, tous flux confondus, permettant ainsi d'accueillir des volumes supplémentaires.

Si toutefois d'autres communes, adhérentes de l'agglomération dieppoise, étaient intéressées par les modes de traitement du SMÉDAR, soyez convaincus que tous les « Frères et sœurs de la côte » sont les bienvenus !

Ce quai d'un coût global de 4.5 millions d'euros est de loin le plus beau de notre syndicat. Géré en régie il est construit sur une parcelle de 14.000 m<sup>2</sup> et permettra une belle aisance dans son exploitation.

Pour mémoire, rappelons-nous que durant plusieurs années les agents du SMÉDAR ont travaillé, dans le cadre du transfert des déchets, en utilisant la fosse de l'ancienne usine d'incinération.

Les conditions de travail n'étaient pas optimales et les envols de déchets, accentués par la présence des goélands, bien caractéristique des bords de mer, étaient une nuisance.

Il était donc temps de changer.

Aujourd'hui, j'ai souhaité inviter certains élus de l'équipe du précédent mandat du SMÉDAR.

Son Président Patrice DUPRAY devait être à nos côtés, malheureusement, bien que vacciné, il a été déclaré cas contact et doit observer une période de confinement. Je salue néanmoins les collègues qui nous ont fait l'amitié d'être présents ce jour.

Ils ont été les chevilles ouvrières de ce beau projet et nous tenons sincèrement à les remercier.

Ce projet qui nous réunit ce jour a débuté en février 2017 avec l'autorisation du Comité pour l'acquisition du terrain.

La COVID et les divers confinements consécutifs à cette pandémie n'ont pas facilité la tâche et ont quelque peu retardé la finalisation de cet aménagement. Mais nous y sommes arrivés !

Pour la qualité de leur travail et la bonne conduite de ce chantier, permettez-moi de remercier les entreprises qui nous ont accompagné et ont permis la réalisation de ce site.

Remercier également très chaleureusement pour leur implication les services du SMÉDAR qui ont suivi de façon attentive la gestion technique et financière de ces travaux et l'approche qualitative qui en résulte.

En tant qu'élus concernés par ce nouveau quai, vous avez toutes et tous souhaité l'excellence pour cet équipement.

Une excellence environnementale qui pour nous, en tant qu'élus du SMÉDAR, est une priorité. Nous avons entendu les propos de Mathilde CHERON du Cabinet ALISE auprès de qui nous avons commandé une étude faune et flore.

Suite à ce rapport, le SMÉDAR a pris en compte ses prescriptions pour préserver les milieux situés en périphérie de la plateforme et restaurer une zone humide de 1.300 m<sup>2</sup>.

La faune, impactée par la destruction de certains habitats, n'a pas été oubliée. Des habitats de substitution constitués de fourrés et de bosquets ont été maintenus.

Les assistants de communication ont participé à la construction de nichoirs à oiseaux mettant ainsi leurs compétences et leur sensibilité environnementales en œuvre.

Mais ceci n'est qu'un des aspects de notre engagement environnemental.

Une cuve enterrée a été prévue pour récupérer les eaux de pluie. Elles seront réutilisées pour l'aire de lavage et les robinets extérieurs.

Le bâtiment administratif est doté d'une pompe à chaleur et d'un ballon d'eau chaude thermodynamique, l'éclairage LED est piloté par une horloge crépusculaire permettant de limiter la pollution visuelle.

Et, comme vous pouvez le constater, le bâtiment dédié à l'exploitation est entièrement couvert, ce qui permet de limiter très fortement les odeurs et les envols.

Les portes se fermeront dès que les bennes d'ordures ménagères seront entrées et sorties, limitant aussi les nuisances sonores.

La sécurité du site a fait l'objet de presque autant d'attentions.

Le site entièrement clos, est équipé de caméras de vidéosurveillance.

Par ailleurs, les bennes d'ordures ménagères seront accueillies par les agents d'exploitation. Aucun déchet ne sera déversé sans présence humaine.

Dieppe étant une ville agréable et balnéaire, nous avons mis en œuvre un certain nombre d'adaptation pour couvrir les plages horaires importantes et je remercie sincèrement les agents qui ont accepté de travailler sur des horaires décalés, démontrant, s'il en était encore besoin, la flexibilité et l'adaptabilité des agents publics.

Les déchets ont souvent une mauvaise réputation. Sachez qu'au SMÉDAR et ce depuis sa création, nous les considérons comme des matières premières recyclables et comme des sources d'énergie inépuisables car valorisables.

À l'heure où l'économie circulaire est devenue une évidence, la valorisation des déchets fait partie intégrante de cet objectif.

Je tiens à rappeler ici, dans une démarche incitative, que le SMÉDAR ne facture pas le traitement des déchets recyclables.

Mais l'équilibre financier reste fragile car les tonnages ont peine à progresser malgré la mise en œuvre de nouvelles consignes sur l'ensemble des emballages en plastique.

A ce sujet, je voudrais rappeler que nous avons toutes et tous un rôle à jouer. Le succès des collectes est intimement lié au traitement et à la valorisation des déchets. Nous aurons très prochainement l'occasion d'y revenir avec la mise en place d'un plan incitatif auprès de nos concitoyens ! Nous aurons besoin Mesdames, Messieurs les élus de tout votre soutien !

Pour conclure, permettez-moi de dire un mot sur la réduction des déchets.

Sur notre territoire, le volume des ordures ménagères diminue de plus en plus et nous nous en réjouissons.

Néanmoins, les tonnages restants nécessitent une véritable prise en compte ; à l'image de ce que nous mettons en œuvre ici !

D'un naturel confiant, je reste convaincu qu'ensemble nous continuerons d'œuvrer utilement à la préservation de notre environnement, dans notre intérêt et celui des générations futures.

Sans paraphraser Thomas Pesquet, l'enfant du pays actuellement à 400 km au-dessus de nos têtes dans l'ISS, je terminerai mon propos par ces quelques mots : *« L'homme a toujours eu besoin de se confronter à des choses qui le dépassent. C'est en sortant de sa zone de confort qu'on apprend »*.

Avec le SMÉDAR à vos côtés, apprenons ensemble à mieux protéger le monde qui nous entoure !

Je vous remercie infiniment de votre attention et reste à votre disposition.

Je vous invite à vous restaurer tout en gardant, bien naturellement les distances physiques auxquelles nous sommes malheureusement contraints depuis plus d'un an.

Je vous remercie.

# Les annexes

## Mai 2020 – Mai 2021 : un an de chantier

### Les entreprises impliquées dans le chantier

- Maîtrise d'œuvre : ANTÉA Group (Bihorel) et Jennifer LUCAS – Architecte (La Ferté Saint Aubin)
- Coordonnateur Sécurité : Bureau VERITAS (Bois-Guillaume)
- Contrôleur Technique : DEKRA (Le Havre)
- Lot 1 : Terrassement - COLAS IDFN (Notre Dame de Bondeville)
- Lot 2 : Bâtiments - Gagneraud Construction (Le Petit-Quevilly)
- Lot 3 : Clôtures, portails et espaces verts - VALLOIS (Val de Reuil)
- Lot 4 : Vidéo-protection Fourment – Citéos (Le Petit-Quevilly)

### Démarrage du chantier en mai 2020



### Bassin de rétention des eaux pluviales



## Le bâtiment administratif

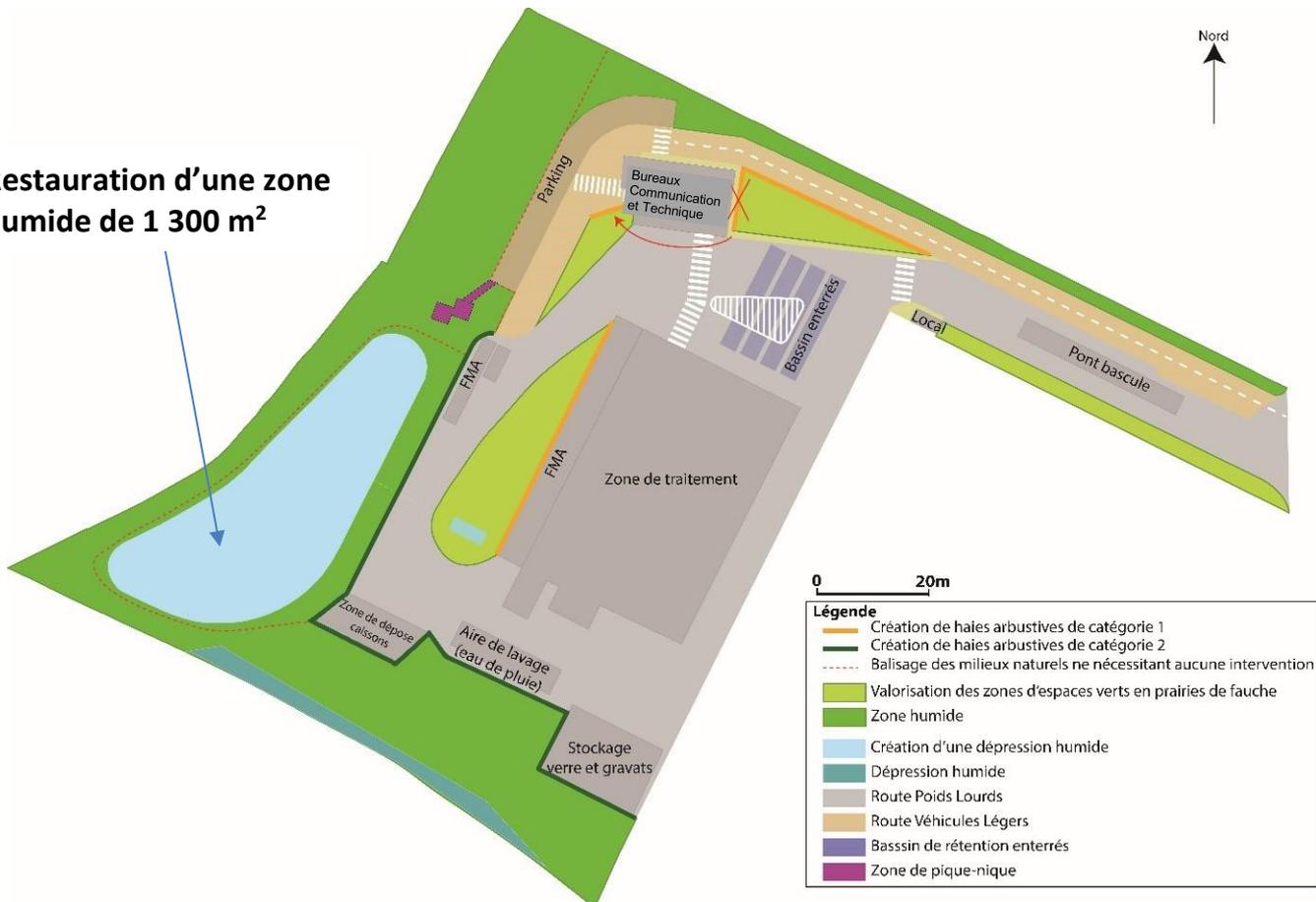


## Le bâtiment technique



## Plan d'implantation du quai de transfert

Restauration d'une zone humide de 1 300 m<sup>2</sup>



# Périmètre et équipements du Smédar

